

DOCUMENTS D'ÉVALUATION ET
D'ACCREDITATION

Licence en Sciences des Données

Faculté d'Information

Université Libanaise

LIBAN

Juillet 2020

Rapport publié le 03/01/2021

SOMMAIRE

Rapport d'évaluation	pages 3 à 16
Observations de l'établissement	pages 17
Décision d'accréditation	pages suivantes

Évaluation et accréditation internationales

RAPPORT D'ÉVALUATION

Licence en Gestion de l'Information
Licence en Sciences des Données
Master professionnel Gestion de l'Information
Master professionnel Sciences des Données

Faculté d'Information
Université Libanaise

LIBAN

Mars 2020

L'Université Libanaise a demandé l'évaluation de formations de la Faculté d'information par le Hcéres. Le référentiel d'évaluation utilisé est le référentiel spécifique d'évaluation externe des formations à l'étranger, adopté par le Conseil du Hcéres le 4 octobre 2016. Il est disponible sur le site internet du Hcéres www.hceres.fr.

Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Présidente par
intérim

Au nom du comité d'experts² :

Manuel Royo, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

SOMMAIRE

I. FICHE D'IDENTITÉ DES FORMATIONS	3
II. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE.....	7
III. PRÉSENTATION DES FORMATIONS	8
IV. SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION.....	10
1 et 2 – Finalité et positionnement des formations	10
3 – Organisation pédagogique des formations	10
4 – Pilotage des formations	12
V. CONCLUSION	14
Points forts	14
Pour le département Gestion de l'Information	14
Pour le diplôme de Licence en gestion de l'information	14
Pour le diplôme de Master en gestion de l'Information.....	14
Points faibles.....	15
Pour le département Gestion de l'Information	15
Pour le diplôme de Licence en gestion de l'information	15
Pour le diplôme de master en gestion de l'Information	15
V. RECOMMANDATIONS POUR L'ÉTABLISSEMENT	15
Recommandations globales.....	15
Recommandations pour le département Gestion de l'information et les diplômes de Licence et Master Gestion de l'information et science des données.....	16
VI. OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT	17

I. FICHE D'IDENTITÉ DES FORMATIONS

Université/établissement : Université Libanaise (UL)

Composante, faculté ou département concerné : Faculté d'Information - Département Gestion de l'Information

Nom des formations :

- Licence en Gestion de l'Information
- Licence en Sciences des Données
- Master professionnel Gestion de l'Information
- Master professionnel Sciences des Données – Master1 ouvert en 2019-2020.

Année de création et contexte :

Créée en 1975, la Faculté d'Information, nommée initialement Faculté d'Information et de Documentation (FID), héritière de l'Institut de Presse (1967), est l'une des 16 composantes de l'Université Libanaise, unique université publique du pays. Sa mission de service public donne ainsi l'opportunité aux étudiants libanais et étrangers d'accéder à un enseignement universitaire hautement qualifié, dont les droits d'inscription demeurent très inférieurs aux tarifications des offres privées. La Faculté d'Information se distingue également au-travers de son historicité journalistique et documentaire. Elle demeure l'institution pionnière, au Moyen-Orient, à former aux métiers du journalisme, de l'information et de la documentation ; elle bénéficie d'une crédibilité académique constante face au développement –durant ces quinze dernières années- d'offres de formations privées concurrentes. Ainsi, en réponse à un contexte marqué par une forte concurrence dans le paysage des formations universitaires et à une situation socio-économique en crise récurrente, la Faculté d'Information s'ancre dans une tradition d'enseignement académique du journalisme, avec plus de 60% de journalistes libanais diplômés de l'institution publique. Dans le même temps, elle s'ouvre aux mutations technologiques comme à l'évolution des métiers du numérique, en témoigne, la création de la Licence en sciences des données (2017) et du Master (2020).

Aujourd'hui, le socle des formations s'articule autour de trois principaux axes qui relèvent de formations de spécialisation : en journalisme, en gestion de l'information et sciences de données, en relations publiques et publicité. Initialement, orientée majoritairement vers la professionnalisation de l'information, l'institution publique a poursuivi d'importants efforts grâce aux enseignants-chercheurs en Sciences de l'Information et de la Communication, afin d'adosser concrètement certains masters à la recherche. Par ailleurs, l'implantation de ses principaux sites de formation à Beyrouth prend en compte une partition communautaire à la fois historique et sociale. Ainsi, le redéploiement des sites résulte de l'adaptation de l'institution aux mouvements communautaires, liés à différents conflits, dont la guerre civile de 1975 à 1990. Ces mouvements ont conduit à la reconfiguration progressive des paysages urbains et des implantations des sites de la Faculté. Ils se répartissent principalement, comme suit : les formations en Master 2 se trouvent au Décanat *Tayouneh* de la Faculté d'Information, les diplômes professionnalisants en licence et master 1 sont dispensés dans les deux sections de Beyrouth. Principalement, la section 1 se trouve dans le quartier de l'Unesco (partie Ouest - majoritairement musulmane de la capitale), et la section 2 à *Sed Al Bauchriyeh* (partie Est - composée de communautés chrétiennes).

A l'exception de la disparité du nombre des étudiants inscrits dans chaque section, en raison de la partition communautaire, l'architecture des formations demeure commune à l'ensemble des diplômés ; les objectifs pédagogiques sont semblables, de même que les moyens et les ressources alloués. Chacune des sections s'attache à développer un multilinguisme (arabe, anglais et/ou français) dans bon nombre de ses formations, et l'équilibre entre les sections relève de la responsabilité du Doyen de la Faculté d'Information.

RESPONSABLE DES FORMATIONS

- Doyen de la Faculté d'Information : Professeur Georges Sadaka
- Chef du Département Gestion de l'Information section 1 : Docteur Fawz S, Abdallah
- Chef du Département Gestion de l'Information section 2 : Professeur Gladys E. Saade.

RESULTATS DES ACCREDITATIONS ANTERIEURES ET SYSTEME QUALITE MIS EN PLACE

L'évaluation des diplômes de la Faculté d'Information est la première évaluation menée par le Hcéres.

Le Recteur a formulé une demande d'évaluation institutionnelle pour l'Université Libanaise. Elle a donné lieu à un rapport du Hcéres publié en décembre 2018 et à une décision d'accréditation de l'établissement.

L'Université Libanaise a ensuite demandé au Hcéres d'évaluer/accréditer certaines de ses formations. En application de la convention signée le 25 février 2019, une évaluation externe a été menée concernant les programmes de la Faculté d'Information :

- Licence en Gestion de l'Information
- Licence en Sciences des Données
- Master professionnel Gestion de l'Information
- Master professionnel Sciences des Données.

Dans le premier rapport d'évaluation de l'Université Libanaise, dispensant des recommandations à l'échelle de l'université, il est mentionné notamment « l'extension d'un processus d'assurance qualité à l'ensemble des composants et des services administratifs », « l'élaboration d'un schéma directeur couvrant les systèmes d'information et visant à leur intégration au niveau institutionnel avec l'objectif de disposer d'outils de pilotage et d'aide à la décision ». Il est également recommandé de « formaliser, coordonner, mettre en œuvre pour l'ensemble de l'institution des obligations communes de procédures et de moyens pour les services de soutien aux étudiants : accueil, information, orientation, insertion professionnelle, vie sur le campus ».

La visite du comité d'experts, les 16, 17 et 18 décembre 2019 à la Faculté d'Information, à Beyrouth, s'inscrit dans le cadre de l'évaluation de formations par le Hcéres. Elle concerne des programmes de Licence et de Master dans les divers départements de journalisme et science des médias, de relations publiques et publicité et de gestion de l'information.

MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS MIS À DISPOSITION DE LA FORMATION

La Faculté d'Information fait état d'un effectif global, émanant de l'Université Libanaise, de 197 enseignants, répartis statutairement de la façon suivante :

- 20 Professeurs-chercheurs
- 65 professeurs adjoints – chercheurs
- 51 vacataires chargés de cours
- 5 Professeurs de langues
- 56 Intervenants professionnels.

La Faculté d'Information compte 78 enseignants contractuels, 27 enseignants dits cadrés (c'est à dire titulaires) et 26 à temps plein (c'est à dire en attente de titularisation) qui relèvent de la discipline Sciences de l'Information et de la Communication. Ces effectifs s'inscrivent dans un objectif de parité, presque atteint ici, puisque l'on compte 90 femmes parmi les 197 enseignants. La pluralité des formations, dont sont issus les enseignants, reflète la pluridisciplinarité fondatrice des Sciences de l'information et de la communication.

Par ailleurs, les moyens matériels, mis à disposition sur les deux sites, témoignent des efforts menés en matière de professionnalisation des diplômés. Un studio de télévision, en cours d'aménagement à la section 2, permet de réaliser des travaux pédagogiques afin que les étudiants appréhendent plus concrètement des pratiques professionnelles exercées en radio et sur un plateau de télévision.

Les salles, équipées de matériels informatiques et de connexion Internet (3 salles à la section 2) sont mises à disposition pour les enseignements et les travaux des étudiants. Cependant, le maintien de la connexion à haut débit semble parfois difficile durant les travaux dirigés et ce, en raison d'aléas en dotation budgétaire. Grâce à une planification adaptée des salles et des plages horaires, les administratifs parviennent à maintenir un remarquable équilibre entre les différentes salles de travail connectées.

Chaque section détient une bibliothèque. La visite de la bibliothèque de la section 2, dont le fonds est actuellement constitué de 8500 ouvrages uniquement papier (en langue arabe, française, et anglaise), a permis au comité de constater un important travail de la part des bibliothécaires, ainsi que la contribution non négligeable de la part des équipes enseignantes pour enrichir ce fonds. En raison de réductions budgétaires, l'acquisition d'ouvrages n'est guère rendue possible et ces contraintes récurrentes restreignent le développement du fonds papier et numérique. C'est ainsi que les enseignants pourvoient eux-mêmes ponctuellement à l'achat d'ouvrages relevant de leur spécialité d'enseignement, afin de compléter les

bibliographies ; ils transmettent parfois leurs propres identifiants pour permettre aux étudiants d'accéder à certaines bases de données non accessibles à la bibliothèque et à des revues en ligne en dehors de la section. Les horaires d'ouverture ne facilitent pas toujours la consultation sur place pour les étudiants, en raison de contraintes horaires liées aux diverses activités salariales pour la plupart d'entre eux.

EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET LEUR TYPOLOGIE SUR LES 4 DERNIÈRES ANNÉES

Licence Gestion de l'information et Sciences des données

Master Gestion de l'information

Les tableaux d'effectifs spécifiques au département gestion de l'Information, communiqués en octobre 2019 par les deux sections, ne permettent pas d'établir véritablement une cartographie précise pour tous les niveaux et cursus sur les quatre dernières années.

Toutefois, les tableaux, ci-dessous, indiquent des variations significatives concernant les inscriptions en licence gestion de l'information et sciences des données et en master gestion de l'information entre les deux sections. Pour des raisons démographiques spécifiques au pays, les effectifs en section 2, pour la licence et le master gestion de l'information, sont moindres qu'en section 1. De même, les écarts entre le nombre d'inscrits et le nombre de diplômés relèvent principalement de contraintes économiques pour les étudiants, qui les amènent à surseoir provisoirement leur formation et à travailler pour subvenir à leur poursuite d'études. Ainsi, les résultats de diplômés ne suivent pas une courbe constante d'année en année. Enfin, la baisse du nombre d'inscrits en Licence gestion d'information sur les quatre années peut traduire un affaiblissement de l'intérêt pour le domaine de la gestion de l'information et ce malgré l'évolution, ces dernières années, de l'ancien diplôme à vocation spécifiquement documentaire. Progressivement, les étudiants s'orienteraient de façon majoritaire vers les métiers du journalisme ou viseraient plus volontiers les domaines de la publicité et du marketing. Par ailleurs, l'autre écart relatif au genre dans les inscriptions peut témoigner d'une féminisation caractéristique du secteur information-documentation, qui semble assez comparable au paysage des formations similaires en France. L'ouverture récente du parcours science des données ne peut véritablement donner lieu à un constat précis. Cette dernière offre de formation semble attirer un nombre sensiblement équivalent entre les deux sections en licence.

Tableaux indicateurs, ci-dessous, pour les sections 1 et 2, du nombre étudiant(e)s inscrits dans le programme de premier cycle

Section 1 –Étudiants inscrits	1ère année		2ème année		3ème année	
	étudiants	étudiantes	étudiants	étudiantes	étudiants	étudiantes
Gestion de l'information	13	26	4	23	1	0
Science des données	10	16				
Gestion de l'information (ancien cursus)			0	1	17	45

Section 1 –Étudiants diplômés	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Gestion de l'information	47	43	31	40

Section 2- Étudiants inscrits	1ère année		2ème année		3ème année	
	étudiants	étudiantes	étudiants	étudiantes	étudiants	étudiantes
Gestion de l'information	4	8	0	9		
Science des données	11	7				
Sciences de l'information (ancien cursus)			0	0	1	10

Section 2- Étudiants diplômés	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Gestion de l'information	26	27	22	8

Tableau indicateur, ci-dessous, de la répartition des étudiants dans le programme de première année master du département Gestion de l'Information

Sciences de la gestion de l'information	Gestion de l'information • Section 1 • Section 2	36
		27
		9
	Nombre total d'étudiants inscrits en M1 pour les 3 départements	164 Etudiantes : 134 Etudiants : 30

Tableau indicateur, ci-dessous, de la répartition des étudiants dans le programme de deuxième année master du département Gestion de l'Information

Gestion de l'information	• Gestion de l'information	70
	Nombre total des étudiants en gestion de l'information (département)	70
	Nombre total des étudiants en M2 pour les 3 départements	417 Femmes : 339 Hommes : 78

On constate des variations concernant le nombre des inscrits et des diplômés, selon les tableaux présentés dans le dossier global de demande d'accréditation ou selon les tableaux communiqués par les équipes pédagogiques. Le tableau, ci-dessous, récapitule les nombres d'inscrits et de diplômés en Licence et ce tableau témoigne, ici, d'une décroissance moins significative des effectifs et du nombre de diplômés en licence gestion de l'Information

		2018-2019		2017-2018		2016-2017		2015-2016	
		Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés
Nouveau programme d'études	Ancien programme d'études								
Licence en Gestion de l'Information	Licence en Sciences de l'Information	162	35	173	48	209	54	253	69
Licence en Journalisme et Sciences de l'Information	Licence en Journalisme	472	123	469	117	548	126	518	111
Licence en Publicité et communication marketing	Licence en Relations Publiques et Publicité	157	104	174	104	439	117	457	111
Licence en Relations Publiques et Communication des organisations		292		242					
Licence en Science des données		44							
	Total	1127	262	1058	269	1196	297	1228	291

II. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE

COMPOSITION DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Manuel Royo, Professeur des Universités, Université François Rabelais-Tours.

Experts :

- Mme Nicole d'Almeida, Professeure des Universités, CELSA, Sorbonne Université
- Mme Marie-France Chambat-Houillon, Maîtresse de conférences HDR, Université Sorbonne-Nouvelle
- Mme Martine Vila, Maîtresse de conférences, Université de Lyon – Faculté des Lettres et Civilisations Lyon 3
- M. Adrian Foucher, expert étudiant, doctorant, Université François Rabelais-Tours.

Le Hcéres était représenté par Mme Anne Vial Logeay, Conseillère scientifique.

Description de la visite sur site

Initialement la visite était prévue à la mi-octobre 2019, mais elle a été reportée en raison du contexte socio-politique du pays.

Dates de la visite : du 15 au 19 décembre 2019.

La visite sur site s'est déroulée pendant 4 jours sur trois lieux différents (au Décanat *Tayouneh*, à *Jdeideh*, bâtiment de la section 2 de la Faculté d'Information et au Rectorat, à Beyrouth). Compte tenu des délais impartis, il n'a pas été possible de visiter la section 1.

- Le premier jour, au Décanat *Tayouneh*, les membres du comité ont rencontré respectivement le Doyen et l'équipe des enseignants responsables du dossier d'accréditation, un panel représentatif de l'équipe pédagogique et des responsables de formations, ainsi que les Directeurs des deux sections de la Faculté d'Information. Cette première journée a été complétée par des échanges avec des partenaires extérieurs des formations, qu'ils soient institutionnels et privés (médias, professionnels de l'Information et de la Documentation et entreprises de communications libanaises), sans oublier une rencontre avec les *alumni* des trois départements de la Faculté d'Information. Un échange avec le directeur de l'école publique de journalisme de Tours, signataire d'une convention de coopération internationale avec le département journalisme a pu avoir lieu à distance.
- Les deuxième et troisième journées, les rencontres avec les différentes équipes pédagogiques des trois départements et leurs étudiants (licence et master) se sont déroulées sur le site de la section 2 de la Faculté d'Information. Les membres du comité ont également échangé avec le personnel administratif présent sur ce site. Ils ont visité les locaux et découvert les ressources, notamment la bibliothèque, les salles informatiques et le studio de TV destinés aux travaux dirigés.
- La quatrième journée s'est tenue au Rectorat et elle s'est clôturée par un nouvel échange entre les experts et les Doyens de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FSHS) et de la Faculté d'Information (FI), ainsi qu'un temps de discussion avec le Recteur de l'Université Libanaise.

Compte tenu des nombreux lieux visités, le comité a sincèrement apprécié la qualité de l'accueil, de l'organisation et la disponibilité de tous les responsables pédagogiques et administratifs. Les membres souhaitent saluer notamment la grande implication et l'attention constante de Mme Nisrine Zammar durant toute la visite à la Faculté d'Information.

III. PRÉSENTATION DES FORMATIONS

Relevant de la Faculté d'Information, le département Gestion de l'information dispense une offre de formation complète en gestion des données, de la licence jusqu'au master M2 professionnalisant, en section 1 et en section 2. Cette offre s'inscrit dans le format européen Licence-Master-Doctorat (LMD) concourant à une plus grande lisibilité de l'organisation de sa formation.

Le département Gestion de l'Information propose une formation initiale de la licence L1 au master M2 professionnel avec deux spécialités, l'une en « gestion des données », l'autre en « science des données ».

A la date de la visite, les intitulés du département et des parcours de spécialisation ne semblaient pas totalement stabilisés. On pouvait relever tour à tour les intitulés « Sciences de l'Information », « Gestion de l'Information » ou « Gestion des données », en témoignent ainsi les différents documents institutionnels (dossier de demande d'accréditation, annexes et fichiers transmis) ainsi que les rubriques du site Internet de la Faculté d'Information. Désormais, l'intitulé définitif est « gestion de l'information ».

Il est vrai que le département s'ancre dans la tradition d'un enseignement en Science de l'Information et en documentation, dispensé depuis 1978 par la Faculté d'Information, seule encore à délivrer cette qualification au Liban. A l'origine très théorique, la spécialité a suivi les évolutions des secteurs professionnels de l'information et de la documentation, pour s'adapter à l'évolution de l'environnement professionnel et élargir son offre dans les domaines de la gestion de l'information et plus récemment de la *Data*. C'est pourquoi, l'offre de formation offre deux parcours de spécialisation, d'une part une spécialisation en Gestion de l'information, de la licence L1 au master M2 et d'autre part, une spécialisation en Science des données, accessible de la licence L1 à la L3, avec l'ouverture du master en 2020.

Contexte, principaux objectifs et publics de la formation

L'Université Libanaise, dont dépend la Faculté d'Information, demeure l'unique université publique du pays. Elle permet donc à tous les étudiants de suivre une formation de haut niveau et à faible coût ; elle assure ainsi pleinement sa mission de service public auprès de tous les Libanais afin qu'ils puissent contribuer, en retour, au développement médiatique, professionnel et scientifique de la société. Au Liban, l'unique doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication est assuré par le département du Journalisme de la Faculté d'Information. Ces éléments de contexte global éclairent le cadre de l'offre de formation, son niveau d'exigence au regard des formations privées environnantes, ainsi que son articulation pédagogique qui vise à respecter le modèle Licence – Master – Doctorat mis en place.

Aujourd'hui, tout comme pour le département de journalisme, la légitimité académique du département Gestion de l'information demeure intacte dans l'environnement universitaire privé. Afin de répondre au fléchissement de l'attrait des étudiants pour la formation en information-documentation, le département a donc redéployé son offre et communiqué vers une formation de spécialité, Sciences des Données, orientée vers les grandes évolutions technologiques, les usages numériques et l'émergence prégnante de la *Data*. Depuis son ouverture récente, ce parcours témoigne d'un volume significatif de candidatures (un recensement sur sélection de 60 étudiants parmi 250 candidatures en 2019). L'un des coordinateurs des enseignements de la spécialité à la section 2, le Dr. Boulou Wadih Koueiry, souligne la portée de cette formation en matière de débouchés, correspondant à des métiers de plus en plus recherchés dans les environnements professionnels au proche-orient.

Positionnement dans le paysage universitaire

A contrario des départements de Journalisme et de relations publiques et publicité, le département Gestion de l'Information ne se trouve pas véritablement confronté actuellement à une concurrence significative. A Beyrouth, les autres principales universités privées (Lebanese American University, Université de Balamand, American University Beirut, Université Saint Joseph) dispensent en majorité des cursus en journalisme et en communication (niveau bachelor et master). Indéniablement, le département Gestion de l'Information se distingue par son expérience et son antériorité dans les enseignements en information et documentation, ainsi que par la qualité scientifique de sa formation : la plupart des membres du corps professoral est titulaire d'un doctorat, et à la différence des établissements supérieurs privés, l'entrée en L1 est subordonnée, comme pour toute entrée à l'Université Libanaise, à la réussite d'un concours sélectif ; seuls peuvent s'inscrire les étudiants ayant obtenu une moyenne minimale de 10/20 et aucune note inférieure à 07/20.

Présentation de la démarche d'autoévaluation de la formation

Le pilotage général des formations est porté par deux principales instances :

- un Conseil d'unité à l'échelle de la Faculté d'Information, composé principalement du doyen de l'unité en tant que président, des directeurs des sections de l'unité, des représentants du corps professoral dans les conseils des sections, du directeur du centre de recherche (le cas échéant), de 2 représentants des étudiants élus en vertu des dispositions établies par le conseil de l'Université et du représentant des enseignants de l'unité dans le conseil de l'Université mais sans droit de vote.
- le Conseil de section pour les sections 1 et 2 est composé d'au moins 5 membres dont, le directeur qui préside le conseil, le représentant du corps professoral dans la section, les chefs de départements académiques dans la section, le représentant des étudiants ; le secrétaire de la section remplit la fonction de secrétaire du conseil. Il prépare les procès-verbaux des sessions et les conserve après la signature du président et des membres du conseil. Le conseil se réunit périodiquement. La réunion du conseil n'est qualifiée de légitime que si le tiers des membres est présent à la première invitation, et à la majorité absolue à la deuxième invitation. Les décisions sont prises à la majorité absolue. En cas de partage égal des voix, le président a voix prépondérante.

Le conseil de la section est chargé de superviser les affaires académiques, administratives et financières de la section, de coordonner entre les différents départements et de suivre les résultats et les activités académiques dans la section.

En revanche, faute de budget, aucun outil formel d'aide au pilotage et au perfectionnement des formations n'est actuellement mis à disposition des équipes enseignantes par l'Université Libanaise. Pour exemple, il n'existe pas de tableau de pilotage des débouchés, pas plus que de relevés des taux d'insertion professionnelle. Dans l'attente de dispositifs, une démarche auto-évaluative de la part des enseignants et des instances de pilotage est maintenue, et elle est principalement alimentée par des remontées informelles d'information qui émanent des réseaux professionnels et des *alumni*. Il y a quelques années, un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants a été mis en place au sein de la Faculté d'Information. Mais, là encore, faute de moyens informatiques et humains pour traiter les données recueillies, il a été abandonné.

IV. SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

1 et 2 – Finalité et positionnement des formations

Le redéploiement de l'offre, avec la création récente de la spécialité Sciences des données orientée vers les métiers de la *Data*, se révèle attractif auprès des publics étudiants, et en convergence avec les besoins croissants des entreprises implantées au moyen orient. C'est la vocation professionnalisante des diplômes, en licence comme en master, qui demeure plus particulièrement lisible. Depuis sa création, la Faculté d'Information revisite régulièrement ses diplômes, en tenant compte des reconfigurations du paysage universitaire libanais comme des évolutions des métiers, en vue d'une bonne insertion professionnelle de ses étudiants. C'est ainsi qu'en 2007, la réforme conduisant à l'alignement des curricula sur le système Licence – Master – Doctorat a donc permis d'une part, de faire évoluer la licence information - documentation vers une licence « gestion des données » et d'autre part, de créer récemment un programme de licence et master professionnel spécialisé, tel que le master « science des données ».

En matière de positionnement vis-à-vis de l'environnement professionnel, les diplômes de licence et master professionnels sont tournés davantage vers les paysages local et national, en vue de satisfaire les besoins socio-économiques de la société libanaise, voire à terme du moyen orient pour la spécialité science des données. La dimension internationale n'est pas clairement affichée. Pour autant, la spécialité Gestion de l'Information repose sur une légitimité tant académique que professionnalisante. La spécialité Sciences des données, quant à elle, répond bien à la réalité actuelle des environnements numériques, comme l'illustre, son agrément dispensé par la SAS (Société d'Analyse des Données) au Liban.

Plus spécifiquement, la finalité et le positionnement relatifs aux diplômes de licence gestion de l'information, de licence science des données et master gestion de l'information ne sont pas clairement précisés dans la présentation du département sur le site Internet de la Faculté d'information. Sur le site, un guide général en langue arabe est mis à disposition des étudiants destinés à présenter les descriptifs des formations.

3 – Organisation pédagogique des formations

L'architecture des diplômes, leurs objectifs pédagogiques et leurs programmes, ainsi que les moyens et ressources alloués s'envisagent de façon similaire entre les sections 1 et 2 de la Faculté d'Information. Pour rappel, quelques différences existent entre les deux sections, notamment en matière de volumes d'étudiants inscrits et de diplômés (pour exemple, moins d'inscrits en L1 en section 2). Cet écart est expliqué pour des raisons d'implantations communautaires, socio-démographiques spécifiques au pays ; l'autre écart relatif au nombre de diplômés, issus des deux sections, peut être corrélé aux mêmes facteurs socio-démographiques.

La vocation professionnalisante des enseignements s'accompagne d'un stage obligatoire (120 heures minimum) et d'un projet de fin d'étude valant pour 8 ECTS (European Credits Transfer System) et donnant lieu à un « mémoire » défendu devant un jury d'enseignants. Au delà de ses qualités académiques, le projet personnel de fin d'étude, en licence L3, a pour finalité de renforcer les compétences additionnelles, telles que le savoir-être en situation professionnelle ou des savoir-faire techniques. De sorte, les enseignants insistent particulièrement sur son caractère décisif dès la Licence L2. Selon les formations, une journée (ou demi-journée) est libérée par semaine pour permettre aux étudiants d'effectuer le stage ou d'exercer un travail rémunéré. Les équipes pédagogiques parviennent à des aménagements d'horaires de cours, afin de soutenir les étudiants en demeure de travailler. Pour les étudiants salariés, comme pour les militaires, l'obligation d'un taux de présence aux cours de 70 % n'est pas exigée.

Les modalités d'évaluation relèvent d'une combinaison entre contrôle continu (40%) et examen final (60%). Une session de rattrapage est proposée aux étudiants défailants et un dispositif de réexamen des copies est en place. L'information concernant les modalités d'évaluation sont transmises aux étudiants périodiquement : au début de chaque cours et par mail au cours de semestre.

Licence Gestion de l'Information & Licence Science des données

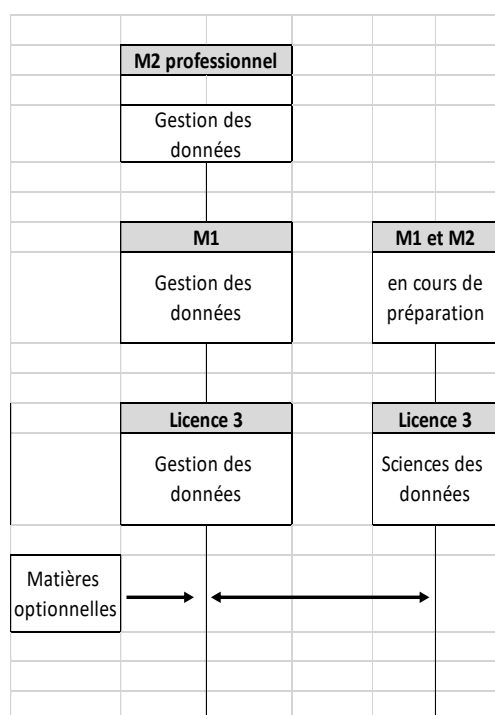
L'entrée en Licence L1 est conditionnée à la réussite d'un concours composé de trois épreuves (analyse de texte en langue arabe, analyse de texte en langue étrangère, épreuve de culture générale spécialisée). La licence - L1 L2 L3 - compte 6 semestres de 12 semaines avec un nombre d'heures par matière qui varie entre 30h, 40h, 50h, ou 60h. Les connaissances sont sanctionnées par deux examens semestriels : un partiel à mi-semestre et un examen terminal. Certains enseignements – en particulier facultatifs- des deux premières années

sont communs, comportant des cours d'introduction et de principes de bases, ainsi que des matières de spécialisation, avec des cours d'initiation aux langues, à l'informatique (7 matières obligatoires par semestre) et une matière optionnelle (au total 8 matières par semestre). Les étudiants doivent choisir parmi une liste de matières optionnelles. En outre, le cursus de licence comprend un projet de fin d'études (pour exemple, une étude de terrain, un cas pratique dans le domaine de spécialisation de l'étudiant) correspondant à 8 crédits. Le cursus donne lieu à un rapport à l'issue d'un stage de 2 mois réalisé à la fin du semestre 4.

A partir de la Licence L3, deux parcours de spécialisation sont donc proposés : Le parcours « Gestion de l'Information », succédant progressivement à l'ancien parcours « Science de l'Information » encore mentionné en L3 pour l'année 2019 – 2020 et Le parcours « Sciences des données » élaboré tout récemment. La L3 Gestion de l'Information permet d'accéder au master professionnel « Gestion de l'Information ». La L3 « Sciences des données » n'ouvre l'accès en master professionnel qu'à partir de 2020. Chaque formation comporte un ensemble de matières de spécialisation, de connaissance générale et de langue arabe et étrangère. Les étudiants ont la possibilité de choisir entre un cursus en arabe/français ou en arabe/anglais et cela reste valable pour toutes les formations offertes, à l'exception de la formation Science des données – dans le département Gestion de l'information - qui dispense un cursus exclusivement en arabe/anglais.

En matière d'organisation pédagogique, les deux licences Gestion de l'information et sciences des données stabilisent bien le socle des connaissances théoriques en L1 et L2 avec des enseignements paratagés dispensant les matières fondamentales.

Le tableau sur la structure des programmes, ci-dessous, témoigne de la difficulté à stabiliser les intitulés de diplômes, puisqu'il mentionne Licence « Gestion des données » et non « Gestion de l'Information ».



Cette structure pédagogique tend à contribuer à la progression de la professionnalisation des étudiants, en Licence L2 et L3, et à l'acquisition de connaissances et de compétences additionnelles, (pour exemple, les cours d'initiation aux langues, à l'informatique). En Licence L2 et L3, les cours théoriques et pratiques permettent également aux étudiants de tester leurs connaissances vis-à-vis d'un terrain donné.

Master Gestion de l'Information

Initialement, le département Gestion de l'information dispensait un master recherche qui a été supprimé, vraisemblablement lors de la réforme des curricula. Aujourd'hui, subsiste le master professionnel « Gestion de l'information », composé en master 1 et en master 2 de 2 semestres comprenant 5 matières principales par semestre. Il est regrettable de ne pas avoir disposé des maquettes détaillées du master.

La formation dispense un enseignement académique et professionnalisant qui met tout particulièrement en avant sa visée professionnalisante, au détriment d'une plus faible lisibilité quant à son adossement à la

recherche. Pour autant, la formation bénéficie des enseignements de chercheurs rattachés notamment au centre de recherche, créé en 2016 au sein de la Faculté d'Information ; cette unité de recherche est composée de 3 unités en lien avec les 3 départements (SIC, communication des organisations/entreprises et gestion de l'information). L'entité contribue à réduire l'éventuel isolement de certains chercheurs qui réalisent parfois des recherches grâce à leur propre réseau professionnel.

En raison d'un décret de loi ministérielle, la professionnalisation du master gestion de l'information demeure actuellement sans possibilité d'orientation en master recherche (orientation, à ce jour, réservée exclusivement au département de Journalisme et Sciences des Médias). Pourtant, le département serait prêt à ouvrir un master recherche, grâce notamment à l'appui d'enseignants-chercheurs qualifiés, à l'étranger, en gestion de l'information et en sciences des données et de retour au Liban. D'ailleurs, diverses autres actions témoignent de son activité constante en recherche, telle que la revue "Information et Documentation", toujours diffusée à l'échelle locale depuis les années 1980, publiant des articles pluridisciplinaires et dont les objets de recherche se trouvent en lien avec le domaine de l'information et plus largement des médias de masse.

Les étudiants admis en master professionnel Gestion de l'information sont donc titulaires de la licence Gestion de l'information ou d'une licence en Sciences humaines ou en Sciences d'une université reconnue par le ministère de l'Éducation, et de son équivalence conformément au règlement. L'admission est conditionnée par l'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 70/100 en licence, ou un GPA de 3,5/5 ou une mention bien (B). Les étudiants admissibles au master doivent avoir répondu aux différentes modalités d'évaluation (concours d'entrée, étude du dossier, examens...) approuvées par le Conseil de l'université sur proposition du Conseil de l'unité. Le cas échéant, ils peuvent remplir d'autres conditions particulières sur proposition du Conseil de l'unité (expérience professionnelle, nombre maximal d'étudiants pouvant être admis dans chaque spécialisation, nombre maximal d'années d'études en licence).

Le master s'inscrit dans le format européen Licence-Master-Doctorat (LMD). Le master M1, comme le master M2, sont divisés en 2 semestres et comportent respectivement 5 matières principales par semestre.

Au second semestre, il est proposé à l'étudiant d'opter pour la mise en œuvre d'un mémoire de recherche ou la réalisation d'un stage. Dans les deux cas, le mémoire est soumis à la supervision d'un directeur de recherche et à l'évaluation par un jury, complété par une soutenance. Tout au long du cursus, les étudiants bénéficient d'enseignements qui s'articulent principalement autour de 3 axes : des matières avec un socle scientifique et des matières pratiques en lien direct avec la formation, des cours en culture générale et enfin des cours de langue arabe et étrangère (français ou anglais)

Le chantier pédagogique important mis en œuvre dans la continuité de la Licence (L1, L2, L3) Sciences des données depuis 2018, ouvre donc sur la création du master Sciences des données à la rentrée universitaire 2020. Ce chantier répond de façon pertinente aux mutations des technologies et au déploiement massif de la Data aujourd'hui dans les environnements socio-économiques.

Le diplôme de master « science des données » repose sur un socle d'enseignements académiques et professionnels, avec la création à terme de 3 spécialités en master (*Data*, *Data engineering* et *Data mining*). Cette articulation envisagée autour de trois spécialités, en master sciences des données, se révèle pertinente et prometteuse en matière de débouchés et d'insertion professionnelle, et elle prévoit la formalisation d'un programme de partenariats à l'international avec des entreprises de multiples secteurs, également des programmes d'échanges pour les étudiants, mais aussi pour les enseignants-chercheurs du département de Sciences des données de la Faculté d'Information avec des universités en France. Certes prometteur, ce chantier ne peut donner lieu actuellement à une évaluation concrète.

De façon globale, la Licence et le Master Gestion de l'Information demeurent, à ce jour, les seuls diplômes dotés d'une spécialité diplômante en Gestion de l'Information, dans le paysage concurrentiel des formations privées à Beyrouth (Lebanese American University, Université de Balamand, American University Beirut, Université Saint Joseph).

L'absence sous forme de dispositifs formels d'aide à la réussite tout au long du cursus est fortement compensée par l'encadrement constant des étudiants par les équipes pédagogiques et leur forte implication sur le terrain.

4 – Pilotage des formations

Le pilotage des diplômes de Licence et Master Gestion de l'Information s'inscrit pour l'essentiel dans l'architecture du pilotage général, au niveau de la Faculté. Comme il a été spécifié précédemment, il relève en premier lieu de la section, puis du département, avec des prérogatives bien différenciées. Il s'inscrit donc dans une démarche institutionnelle globale qui ne permet pas une approche spécifique et adaptée au contexte et aux spécificités des contenus pédagogiques de chaque diplôme. Dans cette logique institutionnelle, seul le conseil de l'unité (au niveau de la Faculté) peut décider de la création ou de la

suppression d'un diplôme. A la différence du Conseil de l'unité et du Conseil de section, aucun représentant étudiant ne siège au Conseil du département. Ce fait peut s'expliquer par la nomination informelle d'un délégué des étudiants au sein de chaque classe, qui se trouve alors en charge de faire l'interface entre les étudiants, les enseignants et les responsables du département, afin d'établir une forme de médiation pour réduire les clivages politiques et les divergences pluriculturelles.

L'absence de chiffres ou de processus permettant de collecter des informations concernant les étudiants diplômés semble compensée par un suivi informel à l'appui de contacts et de rencontres avec les anciens étudiants. Cette approche informelle doit être complétée à terme par la mise en œuvre d'un engagement des étudiants à mener des enquêtes auprès des anciens étudiants dans le cadre de projets du programme de premier cycle, également à développer une application d'aide à la collecte des informations sur les anciens étudiants. Cette application est déjà utilisée par la faculté des Sciences et Techniques de l'Université Libanaise.

V. CONCLUSION

Le département de Gestion de l'Information témoigne d'une volonté de développement et de diversification de son offre, face à un apparent cloisonnement entre deux champs disciplinaires et deux univers professionnels, alors que rien ne devrait et ne pourrait les opposer.

Le département de Gestion de l'Information propose une offre de la licence jusqu'au master pour les deux spécialisations strictement à vocation professionnalisante. Les formations détiennent un niveau d'exigence académique élevé et répondent aux attentes de l'environnement professionnel, sans avoir à se confronter à une concurrence universitaire privée significative.

Les diplômes de Licence et Master en gestion de l'Information et en sciences des données tendent à maintenir une offre, d'une part avec une spécialisation de grande qualité qui s'ancre dans l'histoire de l'Information et de la documentation et d'autre part, une spécialisation innovante avec un marché professionnel en devenir, mais peu stabilisé dans le contexte sociétal actuel.

La notoriété des diplômes de Licence et master en Gestion de l'information, et l'attractivité en devenir des contenus innovants pour la Licence Sciences des données, ainsi que des coopérations avec divers environnements confortent la valeur ajoutée de cette formation publique, tant auprès des étudiants que des secteurs professionnels. Cette valeur ajoutée de l'offre, dans un environnement incertain et en mutation constante, renforce le cadre formateur stable qui émane du corps professoral et qui procure les repères nécessaires à l'accompagnement des étudiants et à leur progression, au niveau de compétences additionnelles et de savoir-être. Indéniablement, le département participe de la légitimité académique et de la crédibilité de la vocation de la Faculté d'Information à former des citoyens tout autant que des professionnels.

En conclusion générale, la visite a révélé à quel point les initiatives personnelles de la part du corps professoral et des équipes de direction sont nombreuses afin de pallier les difficultés liées à la crise économique du pays, la baisse des moyens alloués et l'absence d'outils formels d'évaluation du pilotage et du perfectionnement des formations. Ce corps professoral et les équipes de direction témoignent collectivement d'un réel engagement en faveur des missions de service public de l'Université Libanaise.

POINTS FORTS

Pour le département Gestion de l'Information

- Exigence en culture générale et réel plurilinguisme des enseignements
- Reconnaissance notable de la multiculturalité
- Coopération en progression entre le monde académique et le monde professionnel
- Transmission intergénérationnelle de valeurs humanistes et citoyennes

Pour le diplôme de Licence en gestion de l'information

- Forte crédibilité académique et faible concurrence du diplôme vis-à-vis du paysage universitaire privé
- Légitimité historique et académique des compétences pédagogiques
- Implication forte des équipes et engagements auprès des étudiants
- Relatif équilibre entre rigueur académique et professionnalisation du cursus.

Pour le diplôme de Master en gestion de l'Information

- Forte crédibilité académique et faible concurrence du diplôme vis-à-vis du paysage universitaire privé
- Insertion professionnelle prenant en compte les évolutions des métiers, à l'échelle nationale
- Implication forte des équipes et engagements auprès des étudiants
- Relatif équilibre entre rigueur académique et professionnalisation du cursus.

POINTS FAIBLES

Département Gestion de l'Information

Fluctuations budgétaires émanant de l'Université Libanaise fragilisant les moyens et les dispositifs des diplômes de la Faculté d'Information et impactant le département gestion de l'information

Absence de maquettes détaillées de cours par diplôme

Inexistence d'un observatoire des métiers, des débouchés et de leur évolution. Un projet d'enquêtes menées sous contrôle des enseignants est programmé à partir de 2020.

Insuffisance de traçabilité de la qualité de l'offre et des outils numériques (absence d'environnement numérique de travail pour les étudiants, absence de fonds d'ouvrages numériques, contraintes de travaux dirigés en salles connectées)

Pour le diplôme de Licence en gestion de l'information

- Intitulé de diplôme non stabilisé au moment de la visite
- Finalité et positionnement du diplôme lisibles principalement au niveau de la vocation professionnalisante, mais insuffisamment clairs quant aux débouchés et aux profils des métiers
- Une finalité des débouchés principalement locale et très peu lisible par branche d'activités - métiers
- Affaiblissement de l'intérêt du public pour la spécialité gestion de l'information
- Absence de différents outils et dispositifs de pilotage et d'aide au perfectionnement des enseignements

Pour le diplôme de master en gestion de l'Information

- Finalité et positionnement du diplôme lisibles principalement au niveau de la vocation professionnalisante, mais insuffisamment clairs quant aux débouchés et aux profils des métiers
- Une finalité des débouchés principalement locale et peu lisible par branche d'activités - métiers
- Cloisonnement des enseignements et d'accès au cursus de recherche, avec un faible adossement à la recherche, voire peu lisible. Toutefois, il est prévu après 2020 un accès élargi aux étudiants issus d'autres filières de la Faculté d'Information.
- Affaiblissement de l'intérêt du public pour la spécialité Gestion de l'information
- Absence de différents outils et dispositifs de pilotage et d'aide au perfectionnement des enseignements
- Dimension internationale non mise en valeur pour le master Gestion de l'information.

Sont encore en attente le master pour la spécialité Sciences des données et une confirmation de partenariats avec le tissu industriel professionnel.

RECOMMANDATIONS POUR L'ÉTABLISSEMENT

Recommandations globales

A ce jour, la proposition de points de recommandation pour la Faculté d'Information et son offre de formation ne peut s'envisager sans tenir compte d'une part, du contexte sociétal libanais et d'autre part, des difficultés budgétaires qui entravent la volonté d'aménagements organisationnel et pédagogique prévus par l'institution.

- A l'échelle de la Faculté d'information, un des points principaux de recommandation concerne la mise en œuvre d'un système d'information dédié à la composante. Ce dispositif contribuerait notamment à homogénéiser les différents outils de pilotage pour chaque section et chaque département, notamment en matière de suivi de cohortes, de traçabilité des débouchés et de constitution d'un observatoire des trajectoires professionnelles.
- Dans cet ordre d'idée, le déploiement d'outils numériques favoriserait également la fluidité et le partage des informations entre les différentes instances pédagogiques, administratives, également auprès des étudiants (à l'appui notamment d'un environnement numérique de travail, d'une

reconfiguration du site Internet de la Faculté, d'une gestion de contenus concertée via les médias sociaux). Ces outils participeraient de la visibilité de chaque offre de formation.

- En vue d'un rayonnement de la composante élargi à l'échelle internationale, l'amélioration et le redéploiement des dispositifs numériques à visée d'information et de communication institutionnelle peut améliorer la lisibilité, l'homogénéité et le cadre institutionnel des contenus d'information et des supports de communication. Les actuelles démarches de communication informelles via les réseaux sociaux (pour exemple, acteurs partenaires en lien avec les formations, contacts professionnels, également étudiants) peuvent alors se limiter à des opérations plus ponctuelles, et par exemple, se resserrer autour d'événements spécifiques.

Recommandations pour le département Gestion de l'information et les diplômes de Licence et Master Gestion de l'information et science des données

- Le projet de développement d'enquêtes menées par les étudiants et encadrées par les équipes pédagogiques, tel qu'il est mentionné dans le dossier de demande d'accréditation à propos des diplômes de gestion de l'information, pourrait être engagé le plus rapidement possible. Ce chantier pédagogique pourrait favoriser en outre la création d'outils de pilotage, afin d'impliquer et de valoriser plus fortement les étudiants, et en vue de soutenir activement les projets de développement des diplômes.
- L'intensification de la professionnalisation des enseignements et l'intensification des partenariats avec les environnements socio-économiques nationaux et internationaux constitueraient une autre voie de redynamisation du diplôme.
- A plus long terme, la création d'outils, notamment en matière de perfectionnement et de suivis de cohorte, devrait renforcer l'adaptabilité inventive des curricula aux prises avec les mutations socio-professionnelles de la société libanaise.
- Dans le cadre d'une accréditation européenne et d'une visée constante de lisibilité de chaque diplôme, il est opportun de pourvoir à la diffusion papier et à la mise en visibilité numérique des maquettes détaillées présentant les différents objectifs pédagogiques et tous les enseignements, mais aussi explicitant précisément l'articulation des diplômes et des parcours, les visées pédagogiques, un plus grande lisibilité en matière de recherche, mais aussi de professionnalisation, ainsi que des débouchés professionnels. Ces maquettes ne manqueraient pas d'être accompagnées d'un organigramme des responsables de sections, de départements et de diplômes.
- Tous ces éléments d'information et de communication favoriseraient indéniablement une plus grande attractivité et surtout une meilleure lisibilité de l'offre auprès des publics étudiants, partenaires, professionnels et auprès des différentes institutions nationales et internationales.

VI. OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



Université Libanaise

Le Recteur

Monsieur François PERNOT
Directeur du département Europe et International- HCERES

Objet : Observation de nature stratégique sur le rapport d'évaluation des diplômes de la Faculté d'Information.

Cher Monsieur,

En vous remerciant pour votre précieux effort ainsi que le comité d'experts HCERES présidé par Monsieur le Professeur Manuel Royo, déployé au soutien de la Faculté d'information dans la mise en place d'un processus d'assurance-qualité afin d'aligner ses programmes sur les critères de qualité reconnus au niveau européen et international, et dans la mise en place du projet d'évaluation et d'accréditation par le HCERES,

Et en sollicitant votre soutien d'avantage pour aboutir à une accréditation finale, pour couronner le succès de ce projet et le mérite de l'UL,

Et suite à la demande d'évaluation et accréditation présentée par la Faculté d'Information à l'Université Libanaise à l'HCERES dans cet objectif,

Et suite au rapport d'autoévaluation présenté par la Faculté d'Information à l'Université Libanaise pointant les objectifs prioritaires,

Et suite à la visite d'évaluation de la délégation d'experts du HCERES du 16 au 19 décembre 2019 à l'UL- Faculté d'Information, durant lesquelles 23 visites et entretiens ont été organisés,

Et suite au rapport d'évaluation rédigé par le comité d'experts HCERES en 2020, l'Université Libanaise-Faculté d'Information présente ses observations de nature stratégique et s'engage totalement sur les recommandations du rapport HCERES.

Par conséquent, nous proposons l'annexe ci-jointe à cette lettre.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Beyrouth le 30 avril 2020

Recteur de l'Université Libanaise



Fouad Ayoub

Annexe

Observations de nature stratégique

Dans ce contexte, l'UL –faculté d'information (FI) présentera ses observations de nature stratégique divisée en deux volets. Le premier présentera les observations globales qui couvrent toute la faculté ; le second fournira celles qui se rapportent exclusivement aux formations évaluées.

Volet 1 : au niveau de la FI

Budget

Le financement de l'Université Libanaise relève de fonds publics. Chaque année, le gouvernement doit ratifier le budget proposé par l'université. Selon les lois en vigueur, la gestion du budget relève de la compétence du Conseil de l'Université.

Depuis plusieurs années et, en raison de la crise économique et financière qui s'aggrave et se manifeste avec de plus en plus d'ampleur, l'université suit une politique de restrictions budgétaires qui se concrétise par un manque d'investissement dans les locaux et les ressources. L'État alloue environ 250 millions de dollars par an pour plus de 82 000 étudiants.

Toutefois, les mesures d'austérité prévues dans le budget annuel n'endiguent pas les efforts continus que la FI déploie pour avoir des subventions à toutes ses activités. Elles n'empêchent pas, non plus, l'initiative privée et les tentatives d'innovation. L'engagement du corps professoral et la contribution des partenaires de la Faculté d'Information, en l'occurrence l'AUF, pallient partiellement le manque de financement.

La FI s'engage aussi à collaborer dans l'établissement d'une stratégie financière globale pour l'UL, basée sur des expertises et technicités avancées, pour piloter les ressources et les dépenses financières, et pour réorienter le financement tout en prenant en considération les priorités des facultés et départements, notamment celui de la FI.

Programmes d'échange et de coopération

La FI prendra en considération les recommandations du rapport pour créer de nouvelles pistes de coopération avec des établissements étrangers, le but étant de renforcer la dimension internationale de tous les départements de la faculté et d'aligner les enseignements sur d'autres offerts dans différents systèmes d'enseignement supérieur, et cela en coopérant avec le Bureau des relations internationales de l'UL localisé à l'administration centrale, pour augmenter le nombre de partenariats spécialisés et répondant aux axes prioritaires de développement d'échange au sein de la FI.

Dispositif d'évaluation

En septembre 2020, la FI mettra en route, par moyen électronique, des dispositifs d'évaluation mis en place depuis 2015 (circulaire n 36, 4 octobre 2015).

Environnement numérique et messagerie personnelle

La FI a commencé l'enseignement en ligne deux semaines après la fermeture forcée de l'université pour cause de coronavirus. En dépit de certaines difficultés techniques, l'expérience était réussie grâce à une cellule de crise formée de professeurs et de techniciens dans le but de familiariser tout le corps professoral de la faculté avec le nouveau système virtuel. Des tutoriels et des documents PDF ont été mis à la disposition des professeurs et des étudiants qui utilisent la plateforme Microsoft teams. **12 nouveaux** courriels ont été créés pour les professeurs, et **176** cours en ligne assurés hebdomadairement. La FI accorde aux étudiants inscrits en première un mail @ul.edu.lb. De plus, sur Teams s'est tenu par exemple un conseil d'Unité de la section-II le 19 mars 2020 et un conseil de département de RP et PUB –section II- le 27 avril 2020. La période d'adaptation semble pratiquement terminée avec un feedback positif et encourageant qui constitue un point de départ pour un travail innovant dans ce domaine-là.

Association des Alumni : une initiative en cours de réalisation

Suite aux recommandations du Hcéres et en application de l'Arrêté n 1234 du 24 mai 2018, l'Université Libanaise a mis en place le Bureau des Anciens « Alumni Affaires Office ».

La FI avait publié à l'occasion de son jubilé, un livre regroupant les noms de tous les diplômés tout au long de 50 ans, une initiative qui va dans la direction de renouer avec les anciens.

Quand l'épidémie du coronavirus prendra fin, la Faculté d'Information mettra sur pied, en septembre, le projet qui s'assigne les objectifs généraux suivants :

- Consolider les liens de solidarité entre les anciens ;
- Renforcer les liens de coopération entre les diplômés et l'université et renforcer le sentiment d'appartenance à l'UL ;
- Coopérer avec les anciens dans la réalisation de projets au Liban et à l'étranger ;
- Créer une base de données qui regroupe tous les anciens de l'université (domaines de spécialisation, situation professionnelle actuelle,..) afin de pouvoir assurer le suivi de cohorte ;
- Renforcer la visibilité de l'université, diffuser ses valeurs et promouvoir son image ;
- Conseiller les nouveaux diplômés dans leur orientation ;
- Proposer des manifestations scientifiques et co-organiser des colloques, des rencontres et des ateliers de travail.

L'Union nationale des étudiants de l'UL : retour des élections estudiantines

Suite aux recommandations du Hcéres, le recteur de l'Université Libanaise a décidé de relancer les élections estudiantines dont la date a été fixée pour la deuxième semaine de décembre 2019, sachant que le Conseil de l'Université avait approuvé le règlement intérieur de l'Union nationale des étudiants de l'Université Libanaise en mars 2019. Selon le règlement, les élections se déroulent suivant un système proportionnel et efficace qui garantit une représentativité estudiantine juste, au conseil des sections, et même au Conseil de l'Université. Suite au soulèvement du 17 octobre, l'Université Libanaise a reporté les élections à une date qui sera fixée ultérieurement.

Le conseil de perfectionnement

Le conseil de perfectionnement que le rapport suggère n'existe pas en tant qu'unité académique et administrative autonome. Son rôle est partiellement rempli par plusieurs comités au sein de la FI. L'idée de la mise en place d'un dispositif d'évolution et d'évaluation nous paraît très pertinente et contribue, certes, au processus d'amélioration continue des formations dispensées par la faculté.

Aussi, le conseil de perfectionnement pourrait collaborer à l'élaboration d'une stratégie de support global pour le parcours de l'étudiant à l'UL, et notamment celui de la FI, portant sur l'outil informatique et bibliothécaire, sur l'orientation de l'étudiant pour le choix d'une spécialisation active et demandée sur le marché de travail, et donc pour une meilleure insertion professionnelle, au niveau national et international.

Volet 2 : au niveau des départements

La FI pourrait contribuer à l'élaboration de la stratégie globale de l'UL pour l'installation d'un observatoire ou d'un service administratif pour développer la formation dans les facultés, notamment dans la FI, et définir les responsabilités des responsables académiques pour l'orientation de la formation

- **Budget**

Une autonomie budgétaire ne pourrait être accordée aux directions des trois départements vus que la gestion monétaire est, selon la loi, centralisée au niveau du Rectorat qui administre les budgets.

Cependant, une collaboration de la part de la FI dans la stratégie financière globale de l'UL, pourrait augmenter les ressources matérielles et par la suite développer l'investissement académique à ce niveau.

- **Descriptifs sur le site**

La FI s'initiera à compléter sur son site, et en septembre, les pages consacrées aux informations sur les diplômes respectifs des différentes formations.

De plus, nous mentionnons l'initiative entreprise par le Rectorat afin de créer un département de communication chargé de collaborer avec les facultés pour cette fin.

Observations stratégiques par département :

Gestion de l'information :

Département Gestion de l'Information

Pour le diplôme de Licence en gestion de l'information

- Intitulé de diplôme non stabilisé : le département s'est mis d'accord sur l'intitulé de « gestion de l'information »

- Finalité et positionnement du diplôme lisible principalement au niveau de la vocation professionnalisante, mais insuffisamment clairs quant aux débouchés et aux profils des métiers : dans la maquette réalisée et mis à disposition des étudiants dans les locaux de la faculté, les débouchés de la formation sont détaillés. De plus, la formation se veut généralisante formant aux métiers de l'information, archiviste, bibliothécaire, centre d'informations, (TV, Radio, journaux, magazines, sites web).

- Affaiblissement de l'intérêt du public pour la spécialité gestion de l'information : une campagne de communication via les médias libanais a commencé en septembre 2019 mais elle a été interrompue en raison du contexte socio-politique du pays

Il est important de mentionner que la formation a été instituée en 1975, suite à l'insistance de l'UNESCO. Ce métier qui était privé pendant longtemps s'est vu complètement amalgamé par l'informatisation. Donc, pour pas mal de gens la science de l'information est amalgamée avec les sciences de l'ordinateur. Toujours est-il que ce métier est mal connu par les étudiants malgré l'effort de publicité que la faculté entreprend chaque année.

Pour le diplôme de master en gestion de l'Information

- Finalité et positionnement du diplôme lisible principalement au niveau de la vocation professionnalisante, mais insuffisamment clairs quant aux débouchés et aux profils des métiers : les travaux de mémoires entrepris par les étudiants en Master 2 montrent clairement que nos étudiants se retrouvent dans les bibliothèques de toutes les universités libanaises, les centres d'archives, de presse, de télévision, de bibliothèques scolaires et des centres d'informations

- Cloisonnement des enseignements et d'accès au cursus de recherche, avec un faible adossement à la recherche, voire peu lisible

Le modèle LMD libanais a pris pour modèle le LMD français dans lequel il y avait une séparation nette entre master professionnel et master recherche.

Toutefois, le chantier de réforme des Masters entrepris en 2020, prévoit l'instauration d'un master Recherche accueillant des étudiants venant des différentes formations existantes à la faculté d'Information.

- Affaiblissement de l'intérêt du public pour la spécialité Gestion de l'information

Au niveau du master le département recrute des étudiants, toutes spécialisations confondues ayant obtenus une licence et les intègre au programme de gestion de l'information. La condition étant une expérience professionnelle ultérieure

- Dimension internationale non clairement affichée pour le master Gestion de l'information :

La FI collabore avec le Bureau des Relations Internationales pour établir des partenariats locaux, régionaux et internationaux, sous forme de conventions de double diplôme pour implémenter des masters en commun dans la gestion de l'information, qui développent la recherche, la formation et les méthodes avancées, qui encadrent l'échange des programmes de gestion de l'information, et les mobilités estudiantines et professorales à ce niveau, menant à une ouverture plus large à la coopération internationale dans le domaine de l'enseignement supérieur spécialisé dans la gestion de l'information.

Recommandations pour le département Gestion de l'information et les diplômes de Licence et Master Gestion de l'information et science des données

- Le projet de développement d'enquêtes : le département s'engage à initier des enquêtes menées par les étudiants et encadrées par l'équipe pédagogique afin de favoriser la création d'outils de pilotage en vue de soutenir les projets de développement des diplômés. (Rentrée 2020-2021)
- L'intensification de la professionnalisation : le département s'engage à officialiser les relations de coopérations existantes avec des partenaires socio-économiques nationaux et internationaux.

Journalisme et sciences des médias

Créer des passerelles entre masters professionnalisant et recherche et de permettre un assouplissement des conditions d'accès en doctorat : Un chantier de réforme des masters a été ouvert début 2020 qui a pour mission de revoir tous les masters existants, les matières, les intitulés, de proposer de nouveaux masters, et parmi les projets suggérés l'instauration d'un Master en sciences de l'information (Recherche), commun à toutes les spécialisations de la faculté.

Par contre les conditions d'accès au doctorat dépendent de l'école doctorale qui est une entité indépendante, présidée par un doyen ayant son propre règlement intérieur

Relations Publiques et Publicité

RECOMMANDATIONS POUR L'ETABLISSEMENT

Recommandations globales

– L'assurance des soutiens institutionnels est indispensable pour renforcer les dispositifs de coopération scientifique internationale existants (notamment avec les universités françaises) : 2 projets de coopération étaient envisageables avec l'Université Européenne de Bretagne-Rennes 2 et l'Université de l'Alsace. Malheureusement, ces deux projets ont été interrompus en raison du contexte socio-politique du pays et plus récemment à cause de la crise du covid-19. Les discussions entre la FI et les deux Universités françaises ci-mentionnés reprendront à la rentrée 2020-2021.

Recommandations pour le département

– La stabilisation des intitulés des formations mériterait une attention accrue, favoriserait une meilleure lisibilité et une attractivité plus grande. A la lecture des documents remis, un flottement est observable au niveau de ce département tour à tour intitulé « Relations Publiques et Publicité » ou « Communication des Organisations » et au niveau des diplômes marqués par un flottement de la place et de l'apparition des termes Publicité – Marketing- Relations Publiques- Communication des organisations- communication des organisations/entreprises. La présentation de Licence fait pour sa part état d'un intitulé Publicité et Communication Marketing : au niveau de la licence les intitulés sont comme suit : Publicité et marketing communicationnel, Relations publiques et communication des organisations.

Le département s'engage à éliminer le brouillage des terminologies et à stabiliser les intitulés au niveau de la licence et de du Master

Le maillage de ces formations diplômantes avec des partenaires étrangers (milieux académiques et professionnels susceptibles d'accueillir les étudiants et d'irriguer les programmes de formation) doit faire l'objet d'une attention soutenue et d'un travail spécifique qui peut être amplifié : conscient de l'importance de ce facteur, le département prêter une attention particulière à cet élément fondamental et cela dès la rentrée 2020-2021

RECOMMANDATIONS POUR LE MASTER : Un chantier de réforme des masters a été ouvert début 2020 qui a pour mission de revoir tous les masters existants, les matières, les intitulés, de proposer de nouveaux masters, et parmi les projets suggérés l'instauration d'un Master en sciences de l'information (Recherche), commun à toutes les spécialisations de la faculté.



Département Europe et International

DECISION D'ACCREDITATION

Licence en Sciences des Données

Faculté d'Information
Université Libanaise

LIBAN

Juillet 2020

PORTÉE DE LA PROPOSITION D'ACCREDITATION ÉMISE PAR LE COMITÉ

Le Hcéres a construit son processus d'évaluation fondé sur un ensemble d'objectifs que les formations supérieures doivent poursuivre pour assurer la qualité reconnue en France et en Europe. Ces objectifs sont répartis en quatre domaines communs au référentiel de l'évaluation et aux critères d'accréditation.

Le comité d'experts émet un simple avis relatif à l'accréditation de la formation : c'est la commission d'accréditation qui prend la décision en s'appuyant sur le rapport définitif de l'évaluation de la formation. Cette décision d'accréditation est le résultat d'un processus collégial et raisonné.

La décision prise par le Hcéres et relative à l'accréditation n'est pas une décision créatrice de droit, que ce soit sur le territoire français, ou à l'international. La décision relative à l'accréditation de l'établissement correspond à l'attribution d'un label et n'emporte pas reconnaissance en France de l'institution concernée par l'accréditation. Le processus d'accréditation du Hcéres n'a donc pas d'effet sur le processus de reconnaissance par la France de l'institution ou de ses programmes.

APPRECIATION DES CRITÈRES D'ACCREDITATION

DOMAINE 1 : FINALITÉ DE LA FORMATION

Critère d'accréditation

La formation affiche de façon claire et lisible les connaissances et compétences à acquérir. Les étudiants et parties prenantes connaissent les débouchés de la formation en matière de métiers et de poursuite d'études

Appréciation du critère

L'offre de formation complète en science des données, de la licence jusqu'au master professionnalisant, est très clairement orientée vers les métiers de la *Data*. La vocation professionnalisante des diplômes est parfaitement lisible en licence. Cependant, l'ouverture du master science des données en 2019 ne peut véritablement donner lieu à un constat précis de la totalité du parcours. Cette offre est orientée vers les grandes évolutions technologiques, les usages numériques et l'émergence prégnante de la *Data*. Cette formation correspond à des métiers de plus en plus recherchés dans les environnements professionnels au Proche-Orient.

DOMAINE 2 : POSITIONNEMENT DE LA FORMATION

Critère d'accréditation

La formation a défini un positionnement global adapté à ses finalités incluant une articulation claire avec la recherche, des partenariats académiques et/ou avec le monde socio-économique et culturel, des partenariats nationaux et/ou internationaux.

Appréciation du critère

A la différence des départements de Journalisme et de relations publiques et publicité, le département Gestion de l'Information ne subit pas de véritable concurrence du secteur privé de l'enseignement supérieur. La spécialité récente Sciences des données, ouverte en 2017, quant à elle, répond bien à la réalité actuelle des environnements numériques, comme l'illustrent son agrément dispensé par la SAS (Société d'Analyse des Données) au Liban et l'existence de débouchés en croissance dans le pays comme au Proche-Orient.

Issue de la tradition d'un enseignement théorique en Science de l'Information et en documentation, dispensé depuis 1978 par la Faculté d'Information, la formation, à l'origine très théorique, a suivi les évolutions des secteurs professionnels de l'information et de la documentation, pour s'adapter à l'évolution numérique de l'environnement professionnel et a élargi l'offre de formation en direction de la Science des données qui, avec le passage au système Licence-Master-Doctorat en 2007, est l'un des deux parcours de spécialisation porté par le département Gestion de l'information dès 2017, l'autre étant la licence de Gestion de l'information.

L'ouverture du master en 2019 marque désormais l'achèvement du parcours.

La qualité du corps professoral, dont la plupart des membres est titulaire d'un doctorat, à la différence de la situation des établissements supérieurs privés, garantit une légitimité académique à la formation, d'autant que l'entrée en licence est sélective.

L'articulation des formations dispensées par le département autour de deux mentions et celle des sciences des données sur trois spécialités (*Data*, *Data ingénierie* et *Data mining*) développées en master se révèlent pertinentes en termes de débouchés et d'insertion professionnelle. Les partenariats à l'international avec des entreprises de multiples secteurs, et des programmes d'échanges pour les étudiants sont pour l'instant embryonnaires.

DOMAINE 3 : ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Critère d'accréditation

La formation intègre des modules d'enseignement structurés, progressifs, adaptés aux différents publics. Elle permet d'acquérir des connaissances et compétences additionnelles et elle est cohérente avec le contexte socio-économique.

La formation intègre des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle tels que projets et stages, TICE et innovations pédagogiques.

La formation est ouverte à l'international.

Appréciation du critère

La Licence, dont l'accès est conditionné à la réussite d'un concours, offre un double cursus arabe/français et arabe/anglais et s'organise selon un ensemble de modules de culture générale et de langue étrangère, d'informatique et de spécialisation, amenés de manière progressive dès la deuxième année. Son architecture est parallèle à la licence « Gestion de l'information » pendant ces deux premières années de tronc commun, le choix d'un parcours de spécialisation vers l'une ou l'autre mention s'effectuant en troisième année. Le choix d'un cours optionnel parmi ceux proposés par les autres départements de la Faculté d'Information offre une ouverture interdisciplinaire. En deuxième et troisième années, les cours théoriques et pratiques permettent également aux étudiants de tester leurs connaissances sur le terrain. Les salles, équipées de matériels informatiques et de connexion Internet, sont mises à disposition pour les enseignements et les travaux des étudiants.

Le cursus de licence comprend un projet de fin d'études (par exemple, une étude de terrain, un cas pratique dans le domaine de spécialisation de l'étudiant) et un stage (deux mois) donnant lieu à un mémoire défendu devant un jury d'enseignants.

Une journée (ou demi-journée) est libérée par semaine pour permettre aux étudiants d'effectuer le stage ou d'exercer un travail rémunéré. Les équipes pédagogiques parviennent à des aménagements d'horaires de cours, afin de soutenir les étudiants salariés. Pour ceux-ci, comme pour les militaires, l'obligation d'un taux de présence aux cours de 70 % n'est pas exigée. L'absence de dispositifs formels d'aide à la réussite tout au long du cursus est fortement compensée par l'encadrement constant des étudiants par les équipes pédagogiques et leur forte implication sur le terrain.

L'accès en master professionnel, conditionné par l'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 70/100 à l'issue de la licence, n'est possible qu'à compter de l'année universitaire 2019-2020.

DOMAINE 4 : PILOTAGE DE LA FORMATION

Critère d'accréditation

La formation a un dispositif de pilotage clair et opérationnel, incluant la participation des partenaires et des étudiants.

Elle est mise en œuvre par une équipe pédagogique organisée disposant de données précises et à jour.

Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et connues des étudiants.

Les enseignements et les unités de mise en situation professionnelle sont transcrits en compétences.

Des mesures anti-fraude ont été mises en place.

Appréciation du critère

L'architecture du pilotage est hiérarchique et s'effectue au niveau de la faculté dans tous les départements. L'initiative du directeur et du conseil de département de chaque section reste très limitée. L'initiative de la création, de la modification ou de la suppression d'un diplôme revient à un comité de l'Unité directement sous l'autorité du doyen et où siège un représentant étudiant. La composition de ces conseils, ainsi que leurs missions et fréquences de réunion sont précisées dans le règlement intérieur. A ce jour, les intitulés du département et des parcours de spécialisation ne semblent pas totalement stabilisés. On peut relever tout de même les intitulés « Sciences de l'Information », « Gestion de l'Information » ou « Gestion des données », comme en témoignent les différents documents institutionnels.

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement et aucun représentant étudiant ne siège au conseil du département. Leur représentation est informelle, chaque classe désignant un délégué destiné à faire l'interface entre les étudiants, les enseignants et les responsables du département et de la section. Faute de budget, il n'existe pas non plus de dispositifs officiels d'auto-évaluation ni d'outils d'aide à la décision et au pilotage (suivi de cohortes, insertion des diplômés). Une démarche auto-évaluative de la part des enseignants et des instances de pilotage est cependant maintenue, et elle est principalement alimentée par des remontées informelles d'information qui émanent des réseaux professionnels et des *alumni*. Il y a quelques années, un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants avait été mis en place au sein de la Faculté d'Information, mais faute de moyens informatiques et humains pour traiter les données recueillies, il a été abandonné. Cette absence de chiffres se compense par un suivi informel au travers des contacts avec les anciens étudiants. Cette approche informelle est même favorisée par le département de gestion de l'information qui incite les étudiants des différentes mentions à mener des enquêtes auprès des anciens étudiants dans le cadre de leurs projets de premier cycle.

Le taux relatif de diplômés (+/- 40% an) s'explique par l'activité salariée de la majorité des étudiants qui mènent une scolarité plus longue et plus fréquemment interrompue dans un contexte socio-économique qui la fragilise.

DECISION FINALE

Au vu de l'appréciation des critères d'accréditation ci-dessus, la commission d'accréditation prend la décision suivante :

« Décision d'accréditation sans réserve, pour 5 ans »

La commission d'accréditation attire cependant l'attention de l'université sur les points ci-dessous qu'elle doit s'efforcer de résoudre :

- à l'échelle de la Faculté d'information, mettre en œuvre un système d'information dédié à la composante.
- Développer des outils numériques pour améliorer la fluidité et le partage des informations entre les différentes instances pédagogiques, administratives, également auprès des étudiants (à l'appui notamment d'un environnement numérique de travail, d'une reconfiguration du site Internet de la Faculté, d'une gestion de contenus concertée via les médias sociaux) et donner ainsi plus de visibilité à chaque formation.
- Pour accroître la visibilité internationale, améliorer les dispositifs numériques d'information et de communication institutionnelle.
- Engager rapidement le projet de développement d'enquêtes menées par les étudiants et encadrées par les équipes pédagogiques.
- Intensifier la professionnalisation des enseignements et des partenariats avec les environnements socio-économiques nationaux et internationaux.
- Créer des outils de suivis de cohorte pour mieux adapter les curricula avec les mutations socio-professionnelles de la société libanaise.
- Assurer une meilleure visibilité des diplômes et diffusant plus largement de manière numérique les maquettes détaillées des formations avec leurs différents objectifs pédagogiques et les enseignements, et en précisant l'articulation des diplômes et des parcours, les débouchés recherche et professionnels.

SIGNATURE

Pour le Hcéres,

Nelly Dupin, présidente par intérim



Nelly DUPIN
Secrétaire générale
nelly.dupin@hceres.fr
T. 33 (0)1 55 55 62 55
2 rue Albert Einstein - 75013 Paris

Date : Paris, 15 juillet 2020

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)